



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

carte de stationnement

Question écrite n° 92351

### Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion sur les cartes de stationnement destinées aux personnes handicapées. Alors que la loi autorise le stationnement gratuit sur la voirie communale dans toutes les villes pour les automobilistes handicapés, il constate une incivilité choquante relative à l'augmentation significative des fraudes et des falsifications des cartes de stationnement pour handicapés. Dans le but de sécuriser ces cartes, il souhaiterait savoir si l'imprimerie nationale ne pourrait pas étudier et mettre en œuvre un système efficace pour réduire et même empêcher les possibilités de fraudes.

### Données clés

**Auteur :** [M. Paul Salen](#)

**Circonscription :** Loire (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 92351

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

**Ministère attributaire :** Handicapés et lutte contre l'exclusion

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 janvier 2016](#), page 270

**Question retirée le :** 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)